



Envoyé en préfecture le 24/11/2025  
Reçu en préfecture le 24/11/2025  
Publié le 24/11/2025  
ID : 076-217605575-20251118-00\_73\_8-DE

SLO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DATE DE CONVOCATION

12 novembre 2025

### DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 2025

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS :

VOTANTS :

PROCURATION :

OBJET :

L'an deux mil vingt cinq  
Le 18 novembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Etaient présents : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER

Etaient absents : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC.

Procurations : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL  
Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC

Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.

### Délib.n°064/2025 : Délibération demande exceptionnelle APE 76

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle de l'association APE 76 pour l'organisation de la kermesse pour 2026. La somme demandée est de 500 € pour aider au paiement d'une prestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 12

- Donne son accord à la demande de subvention.
- Dit qu'elle sera inscrite au budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Boris DUBUC.

